

DEPARTEMENT DU NORD

REPUB

Envoyé en préfecture le 26/10/2018

Reçu en préfecture le 26/10/2018

Affiché le

SLO

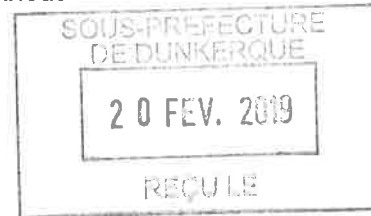
ID : 059-200040954-20181024-AR_MODIFPLUWORM-AR

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE

COMMUNE DE WORMHOUT

ARRETE

Prescrivant une enquête publique relative
à la modification du plan local d'urbanisme (PLU)
de la commune de Wormhout



Le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L153-19 et R153-8

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L123-1 à L123-19 et R123-1 R123-46,

Vu l'arrêté du 24 avril 2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis d'enquête publique mentionné à l'article R 123-11 du code de l'environnement,

Vu l'ordonnance 2016-1060 du 3 août 2016 modifiant de nombreuses dispositions relatives à l'enquête publique,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 4 décembre 2015 donnant à la CCHF la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale »,

Vu la délibération n°17-147 du Conseil communautaire du 28 novembre 2017 qui décide le lancement d'une procédure de modification du PLU de la commune de Wormhout

Vu la décision n°2017-2204 de la mission régionale d'autorité environnementale de Hauts de France qui soumet à évaluation environnementale stratégique la procédure de modification du PLU de Wormhout

Considérant qu'un dossier concernant l'évaluation environnementale stratégique de la procédure de modification du PLU de Wormhout a été transmis à la mission régionale d'autorité environnementale de Hauts de France le 23 juillet 2018.

Vu les pièces du dossier de modification du PLU soumis à enquête publique,

Vu la décision n° E18000139/59 du 17 septembre 2018 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lille désignant Monsieur Patrice DURETZ en qualité de commissaire enquêteur

Considérant que le projet a été transmis pour avis aux personnes publiques le 24 juillet 2018